

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL ET PROCEDURE D'UN CONTROLE URSSAF

La Fédération du BTP de la Loire vous propose une réunion pour aborder le travail illégal et la gestion d'un contrôle URSSAF :

Le mardi 27 avril 2021 de 9h à 12h

Au sein des locaux de la BANQUE POPULAIRE situés :
2 rue Blanqui à Saint-Etienne
Salle de Réception / 4^{ème} étage

La réunion sera animée par Sandra BOIRON et Gilles GARNIER, Inspecteurs URSSAF. L'objectif est d'aborder les points de vigilance, les obligations et les bonnes pratiques à mettre en place pour se prémunir et réagir face aux risques de sanction et de redressement.

➡ Ordre du jour :

- **La définition du travail illégal,**
- **Les situations à risques (*salariés détachés, sous-traitance, carte BTP...*),**
- **Les conséquences et les sanctions du travail illégal,**
- **Les objectifs du contrôle URSSAF,**
- **Les différentes étapes du contrôle (*de l'avis de passage à la notification*),**
- **La loi ESSOC et la mise en place du droit à l'erreur.**

➡ Accueil petit-déjeuner : 8 h 30

➡ Conférence et débat : 9h – 12h

La réunion sera suivie d'un cocktail si les conditions sanitaires le permettent.

La réunion sera également limitée à une vingtaine de participants compte tenu du contexte sanitaire. En conséquence, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre inscription dans les plus brefs délais, à l'aide du lien [suivant](#).